

intime et confidentielle que lui avait adressée Rollin. Le cas était grave. Rollin, qui professait le jansénisme, était recteur de l'Université de Paris. D'un caractère plein de bienveillance et de douceur, d'ingénuité et de droiture, ses qualités mêmes pouvaient devenir un danger de plus pour la jeunesse, en lui déguisant mieux les périls d'une fausse doctrine. C'est ce que pensait Louis XIV, et il donna l'ordre d'arrêter le recteur.

Le Père de la Chaize aimait et protégeait les savants, sans se préoccuper de leurs opinions religieuses. Il estimait Rollin, quoique plus d'une fois dans ses discours il eût parlé trop amèrement de son Ordre. Le malheur qui le menaçait le toucha, et pour le conjurer, il osa faire appel à la clémence de Louis au moment même où l'âme du monarque inclinait le plus à la sévérité. Le Jésuite pallia les fautes du Janséniste; le savant fit valoir les mérites du savant; il se porta même caution pour lui, et il fut assez heureux pour calmer les justes ressentiments du Roi. La liberté de Rollin fut respectée (1).

Pendant ce temps-là, le P. Quesnel, réfugié en Hollande, écrivait au P. de la Chaize une lettre d'une aigreur extrême. Il la fit imprimer ainsi qu'une autre lettre contre M. Van Susteren, grand-vicaire de Malines, et un pamphlet intitulé: *Motif de droit*. Ces trois pièces furent condamnées au feu, et brûlées à Bruxelles par la main du bourreau.

Dans sa lettre au confesseur de Louis XIV, il lui reproche, entre autres griefs, d'avoir été trop indulgent pour le protestant Spon et le ministre Claude. « Ce dernier, dit-il, s'est loué et en France et en Hollande des bons offices que vous lui avez rendus aussi bien que d'autres Jésuites. »

Suivant Quesnel, le P. de la Chaize montrant un jour à ses amis la fameuse cassette qui renfermait les papiers saisis à Malines, leur aurait adressé ces paroles: « Voilà tous les mystères d'iniquité du P. Quesnel. Nous avons tous les papiers, tous les mémoires, toutes les lettres, tous les brouillons (des Jan-

(1) Créteineau Joly. *Histoire de la Compagnie de Jésus*. T. IV, pp. 438 et 439.